

A ce moment, l'officiant enroule autour de son poignet un fil de soie, d'argent ou d'or, ce qui veut dire : « J'accomplirai, je terminerai les cérémonies de ce mariage. » Le jeune homme revêt pour la première fois une longue robe blanche qui rappelle la *toga virilis* des Romains, ses cils sont noircis avec de la poudre, on lui place sur la tête un bijou brillant, et, sur chaque joue, on lui fait une belle moucheture. Ici se place une très curieuse partie de la cérémonie spéciale à la caste brahme. Le jeune homme prend un bâton, un parasol, une copie des Védas, chausse des sandales, et fait le simulacre de partir en pèlerinage ; mais il cède aux instances de son futur beau-père, et revient prendre place auprès de sa fiancée. Trois femmes parentes s'approchent d'eux, et leur lavent trois fois les pieds avec du lait. Des boules de riz mêlé de safran sont jetées aux quatre points cardinaux, comme offrande aux dieux et aux mânes. La mère de la fille fait asseoir son futur gendre sur sa hanche, et le porte ainsi dans l'intérieur de la maison. Cela signifie qu'elle l'adopte pour fils. Pendant ce temps, les femmes chantent en sanscrit : « *Gouri, Katyana, Vailbogame,* » c'est-à-dire : « Une vierge, un mariage, ô joie ! » Le père de la jeune fille dit alors au père du jeune homme : « Je vous donne pour votre fils ma jolie fille vierge, acceptez-la. » Le père du jeune homme répond : « Avec mon esprit, ma voix et mon corps, j'accepte votre fille pour mon fils, et la reçois religieusement au nombre de mes parents. »

Le père de la jeune fille fait alors en présence des Brahmes la déclaration suivante : « Brahmes, je donne ma fille à ce jeune homme ; » ceux-ci répondent : « *Tatha-asta,* » soit fait ainsi.

Ils reçoivent à ce moment des largesses proportionnées aux facultés des deux familles, et bénissent le bijou nuptial, le *Taly*. Ce bijou, qui est d'or, figure une fleur de lotus pour les Sivaïstes, une espèce de trident pour les Vichnouvistes. Sur les mains jointes des futurs, le père de la jeune fille verse de l'eau sacrée en signe d'éternelle union. Le mari attache au cou de son épouse le bijou béni qu'elle conservera jusqu'à son veuvage, et, la prenant par la main, fait le tour du feu sacré suivi des femmes qui portent des vases et les lampes. Au septième pas, le mariage est irrévocablement terminé, suivant cette sentence de Manou : « Les hommes instruits doivent savoir que le pacte consacré par les prières nup-